

● LA CARTE LE TRAFIC COMMERCIAL AÉRIEN DE L'AÉROPORT LA ROCHELLE-ILE DE RÉ EN 2018

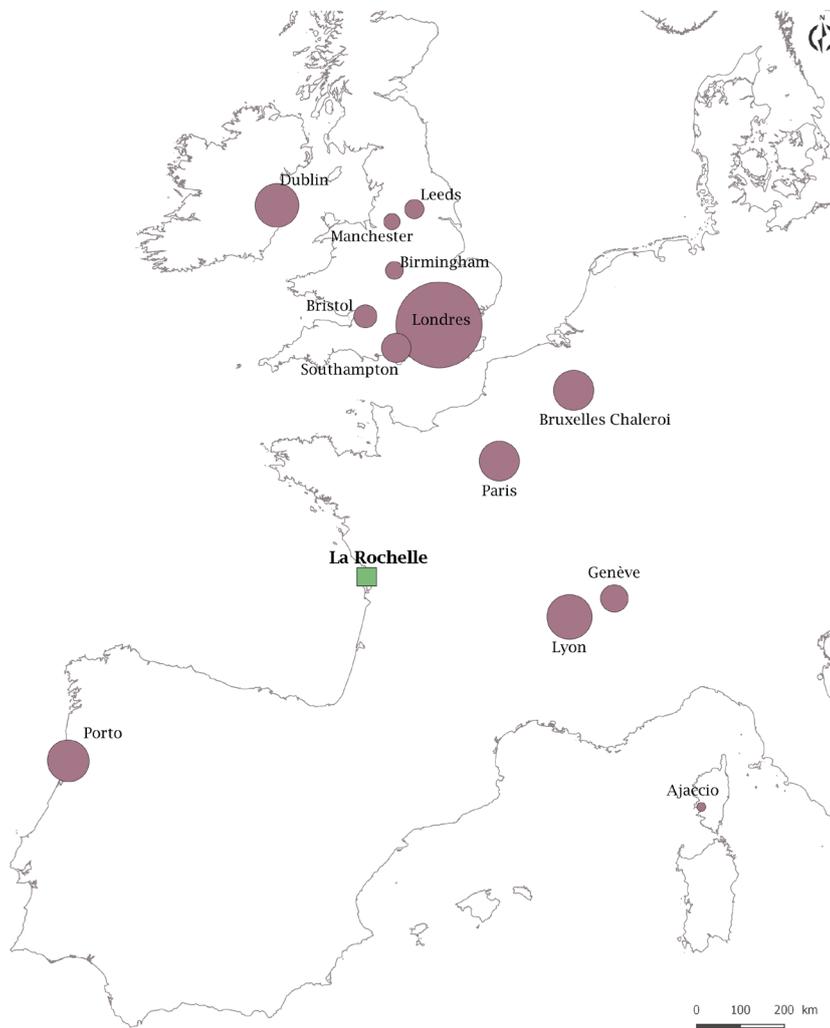
Avec 240 154 passagers en 2018, l'aéroport de La Rochelle-Ile de Ré enregistre une croissance de son trafic commercial de 8,4% par rapport à l'année 2017 (221 453 passagers). Cette forte augmentation s'explique notamment par l'ouverture de 2 lignes supplémentaires, la première à destination de Orly mise en service en avril 2018 a été empruntée par plus de 19 000 passagers et la seconde, saisonnière, vers Leeds en Angleterre a comptabilisé environ 4 500 passagers. Au total, en 2018, ce sont 14 lignes régulières qui ont été proposées par 5 compagnies aériennes différentes. Les liaisons pour Londres (aéroports de Stansted et de Gatwick confondus) captent plus de 37% du trafic total et plus généralement 49,1% des passagers voyagent de ou vers la Grande-Bretagne. Les 2 lignes aériennes vers Lyon et Paris sont également bien empruntées et représentent respectivement 10,1% et 8% de l'ensemble des passagers en 2018.

Entre 2017 et 2018, certaines liaisons aériennes ont connu de fortes variations que ce soit à la hausse ou à la baisse.

En effet, les lignes vers Londres Stansted et Lyon enregistrent une augmentation de 8,2% et 3,5% par rapport à 2017 soit 1 848 et 2 087 passagers de plus sur l'année 2018. La liaison entre Manchester et La Rochelle compte 1 233 passagers supplémentaires soit un bond de 61,4% entre 2017 et 2018.

Parallèlement, les lignes pour Southampton et Dublin ont perdu respectivement 6 549 et 3 863 passagers au cours de la période soit une baisse totale de 38,4% et 14,3%.

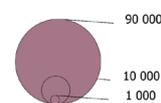
Ces évolutions importantes sont



essentiellement liées à la décision des compagnies aériennes, qui du fait de leurs choix stratégiques, font varier l'offre proposée par le nombre de vols programmés, la capacité des avions, la durée de la saison...

Depuis le 1er janvier 2019 l'aéroport La Rochelle-Ile de Ré est géré par un syndicat mixte dont les membres sont la CDA de La Rochelle, le Département de la Charente-Maritime, la Région Nouvelle-Aquitaine, la CdC de l'Ile de Ré et la CCI de Charente-Maritime.

Nombre de passagers en 2018



À ces passagers sur les liaisons régulières, s'ajoutent également 4 680 passagers issus de vols particuliers du type «Vols vacances» ou autre, ils représentent 2% du trafic total en 2018.

Source : Aéroport de La Rochelle-Ile de Ré 2018
Conception-Réalisation : CA de La Rochelle/SCT/Observatoire/ER

21 443

● **LE CHIFFRE** – C'est le niveau de vie médian en euros par unité de consommation des ménages de l'agglomération (basé sur le revenu disponible). Il est plus élevé que celui de la Région Nouvelle-Aquitaine (20 148€) et varie entre 19 457€ et 25 060€ en fonction des communes de l'agglomération. Source : INSEE, Filosofi 2015

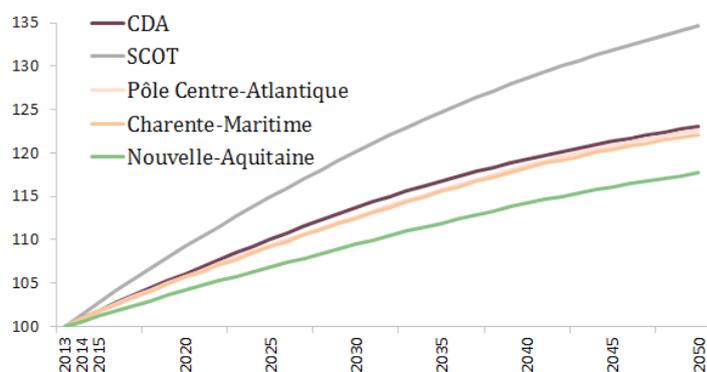
● ZOOM SUR LES PROJECTIONS DE POPULATION À L'HORIZON 2050

En 2050, si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, la population de la Communauté d'agglomération de La Rochelle serait de 202 277 habitants, soit un gain de 37 949 habitants par rapport aux données du recensement de 2013. Le taux de croissance annuel moyen s'élèverait à 0,56% par an en moyenne soit un rythme similaire à ceux de Charente-Maritime (0,54%) et du Pôle Centre-Atlantique (0,55%) mais bien en dessous de celui du territoire du SCOT La Rochelle-Aunis* (0,81%). Ce développement démographique plus important reposerait sur la périphérie de l'agglomération rochelaise. Toutefois cette dynamique ralentirait pour l'ensemble des territoires étudiés sur la fin de la période, la CDA gagnerait alors environ 600 habitants par an entre 2040 et 2050 contre 1 250 entre 2020 et 2030.

Projections de population selon le scénario central à l'horizon 2050

Base 100 en 2013.

Source : INSEE, OMPHALE 2017, Scénario central



* Le SCOT La Rochelle-Aunis comprend la Communauté d'agglomération de la Rochelle et les Communautés de communes Aunis Sud et Aunis Atlantique.

	Population (en nombre d'habitants)		Variation annuelle moyenne entre 2013 et 2050			Part des 65 ans ou plus	
	2013	2050	totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	2013	2050
CDA	164 328	202 277	0,56%	-0,09%	0,65%	21,2%	31,2%
SCOT	223 169	300 475	0,81%	0,00%	0,81%	20,0%	29,9%
Pôle Centre-Atlantique	507 339	622 470	0,55%	-0,10%	0,66%	20,1%	31,5%
Charente-Maritime	633 420	773 330	0,54%	-0,38%	0,92%	23,7%	35,9%
Nouvelle-Aquitaine	5 844 170	6 877 750	0,44%	-0,11%	0,55%	21,2%	31,0%

Source: INSEE, OMPHALE 2017

Une croissance portée exclusivement par un excédent migratoire.

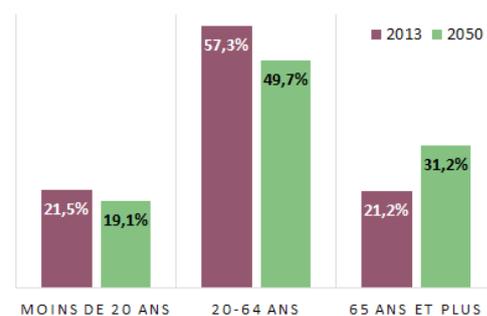
Quasiment nul jusqu'en 2025, le solde naturel deviendrait ensuite négatif et ce phénomène de rattrapage des décès sur les naissances s'amplifierait jusqu'en 2050. Ce déficit naturel serait largement compensé par l'excédent migratoire qui déjà actuellement unique moteur de la croissance, le resterait jusqu'en 2050. Cependant, celui-ci connaîtrait un ralentissement de son rythme au fil de la période. Au total, le déficit naturel entraînerait une perte d'environ 160 personnes par an entre 2013 et 2050 alors qu'au jeu des migrations résidentielles, l'agglomération gagnerait environ 1 000 habitants par an.

Vers un vieillissement important de la population.

La croissance des personnes âgées de 65 et plus serait beaucoup plus importante que celle des autres tranches d'âges ce qui confirmerait et accentuerait la tendance actuelle du vieillissement de la population. En effet, en 2050, selon le scénario central, l'agglomération de La Rochelle compterait 163 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans contre 98 pour 100 en 2013. Ainsi la part des seniors représenteraient quasiment un tiers de la population dont la moitié serait âgée d'au moins 75 ans.

Évolution de la structure par âge de la CDA

Source : INSEE, OMPHALE 2017, Scénario central



Le modèle OMPHALE est un outil méthodologique de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves développé par l'INSEE qui permet la construction de scénarios pour le futur. Les projections sont réalisées selon différentes hypothèses sur la base des trois composantes de variations de population à savoir la fécondité, la mortalité et les migrations résidentielles et aboutissent à plusieurs scénarios possibles. C'est le scénario central qui est retenu dans cet article, il reproduit les différentes tendances observées sur le passé récent dont le point de départ est le recensement de 2013.



● LES PUBLICATIONS

Retrouvez les parutions de l'Observatoire sur notre site Internet : les Lettres n°1 à 9 et le Cahier n°3 consacré au logement.